



## VILLE DE L'ISLE-ADAM

### DÉCISION DU MAIRE N°101/2022

**Objet : Demande de subvention au Conseil Départemental du Val d'Oise pour la restauration du mur de soutènement du Château de Conti.**

Le Maire de L'Isle-Adam,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L2122-21 à L2122-23.

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 10 décembre 2020, donnant délégation au Maire.

Considérant que la commune doit réaliser des travaux de restauration du mur de soutènement du Château Conti, situé sur l'île du Prieuré site inscrit, en raison de la déstabilisation d'un fragment de ce mur.

Considérant qu'à cette fin la commune souhaite solliciter l'aide financière du Conseil Départemental du Val d'Oise au titre dispositif du « Patrimoine historique communal - restauration et travaux de mise en valeur du patrimoine communal classé ou inscrit au titre des Monuments historiques ou situé sur un site classé ou inscrit ».

Considérant que le pourcentage de financement est de 25% du montant HT des travaux, avec un plafond de dépense de 1 000 000 € HT.

### DÉCIDE

- **d'autoriser** le Maire ou son représentant à constituer et transmettre au Département du Val d'Oise la demande de subvention pour les travaux de restauration du mur de soutènement du Château Conti, au titre du dispositif de « Patrimoine historique communal - restauration et travaux de mise en valeur du patrimoine communal classé ou inscrit au titre des Monuments historiques ou situé sur un site classé ou inscrit », pour un montant sollicité de 141 764,85 €.

L'Isle-Adam, le 9 septembre 2022,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

095-219503133-20220909-101-2022-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet: 12/09/2022

Mise en ligne le 12 septembre 2022

Le Maire de L'Isle-Adam,

Sébastien PONIATOWSKI

*Délais et voies de recours : Conformément aux dispositions du code de justice administrative, la présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise, 2-4 boulevard de l'Hautil BP 30322 - 95027 Cergy-Pontoise cedex , ou sur internet, à l'adresse [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr), dans un délai de deux mois à compter de sa publication.*

B.P.90083 - 95290 L'ISLE-ADAM  
TÉL.: 01.34.08.19.19 - FAX MAIRIE : 01.34.08.19.18 - FAX CASTELROSE : 01.34.08.19.75  
[www.ville-isle-adam.fr](http://www.ville-isle-adam.fr)

Toute correspondance doit être adressée à l'attention de Monsieur Le Maire  
[s.poniatowski@ville-isle-adam.fr](mailto:s.poniatowski@ville-isle-adam.fr)